

UNE RÉPONSE A LA DÉTRESSE DE LA JEUNESSE DANS LE TIERS-MONDE

Les villages d'enfants SOS

Claude BOUET

Géographe ORSTOM, 213, rue La Fayette, 75010 Paris

Il est d'une banalité confinant au truisme d'évoquer le rôle social de la famille : un homme et une femme unis par des liens autres que matériels pour l'éducation et l'harmonieux développement des enfants issus de leur union. Famille cellulaire, famille nucléaire, famille étendue, les variantes sont nombreuses selon que la civilisation est de type occidental, africain, primitif ou à fondements religieux, mais la vérité immuable reste en définitive basée sur deux tuteurs de sexe opposé liés ou non par les liens du sang. Même lorsque les systèmes d'éducation évoluent au gré de bouleversements politiques ou socio-économiques, l'enfant, l'adolescent et l'adulte se réfèrent toujours et se situent à chaque étape de leur vie par rapport à ces tuteurs élémentaires initiaux et initiateurs de leur vie physique, mentale et morale.

La notion de « famille » est à la fois extrêmement forte puisqu'elle est référence universelle chez l'être humain et d'une incommensurable fragilité : menacée et détruite dans son intégrité au gré d'épreuves liées successivement ou simultanément aux idées mûes par les philosophes du moment et aux crises d'ordre naturel, social, économique ou politique créant des situations conflictuelles où l'organisation familiale peut se démanteler.

Dans le monde développé occidental, la catastrophe la plus banale peut se situer dans le simple accident de circulation qui tronque brutalement une famille nombreuse, réduite à un groupe d'orphelins. Ce peut être l'alcoolisme favorisé par une situation de chômage qui entraîne finalement sur le plan juridique une déchéance de tutelle parentale : des fratries sont alors vouées à la misère, à l'éclatement

et au martyrologue des familles désunies. La vague déferlante du divorce sur les pays occidentaux, source d'explosion des valeurs familiales traditionnelles multiplie encore les cohortes de jeunes perturbés, déchirés ou perdus. Certes, les sociétés occidentales ont organisé des parades. L'administration, sous des formes plus ou moins adaptées, prend en charge les jeunes épaves. Les D.A.S.S. (1) en France ne peuvent en aucun cas se substituer aux structures affectives de la famille et les solutions de remplacement, comme l'adoption, sont satisfaisantes pour les cas individuels d'enfants en bas âge, mais insuffisantes, dans le cas de familles nombreuses amputées des parents-tuteurs.

La situation de l'enfance et de la jeunesse dans les pays du Tiers monde se présente sous des formes autrement préoccupantes lorsque le lien familial est altéré. L'image conventionnelle de l'individu pris totalement en charge de sa naissance à son entrée initiatique dans le monde des adultes par la tribu, le clan ou la communauté familiale est battue en brèche jusque dans les tréfonds des brousses africaines ou amérindiennes par les contacts sans cesse plus fréquents de ces sociétés, jusque là cloisonnées, avec les symboles du monde dit développé. Les moyens de communication modernes sont les agents déterminants du dépeuplement des campagnes, des exodes ruraux et partant de l'hypertrophie des villes du Tiers monde où s'entassent dans les banlieues bidonvilles, quartiers, favelas ou autres barriadas des lumpen-prolétariats déracinés. Catastrophes naturelles (cyclones, séismes, sécheresses) ou conflits de tous ordres, guerres larvées, guerillas, sévices sociaux, plus nombreux dans le Tiers monde qu'ail-

(1) Direction à l'Action Sanitaire et Sociale.

leurs, font le reste pour hypertrophier les cités urbaines des pays dits en développement. Le grouillement, la promiscuité et la précarité des conditions de vie favorisent encore la détribalisation et la désagrégation des structures familiales traditionnelles et vouent la jeunesse à la sous-alimentation, à la sous-scolarisation, au chômage, à la délinquance, toutes composantes de la misère.

Pourquoi les villages d'enfants S.O.S. ?

Pour venir en aide à l'enfance et la jeunesse victimes de la 2^e guerre mondiale où succombèrent des millions de parents adultes, l'idée de reconstruire artificiellement la famille occidentale mutilée dans une infinité de cas, fut concrétisée avec la création, par le Dr Hermann Gmeiner, du premier village S.O.S. à Imst en Autriche. Le projet était apparemment simpliste : redonner une mère à une famille nombreuse décapitée afin que ses divers éléments ne se voient pas éparpillés dans les divers organismes sociaux d'état ou orphelinats selon les critères classiques de sexe et d'âge, perspective dans laquelle la famille mutilée achevait son démantèlement ; frères et sœurs se perdant de vue à jamais ou ne se rencontrant que fortuitement à l'âge adulte.

La « mère » de substitution une fois triée sur le volet, avec engagement pour elle de remplir sa mission jusqu'à la majorité du benjamin de la fratrie de sang prise en charge, se posait le problème de la substitution paternelle. La réunion des familles en « villages » volontairement limités à 5 ou 6 unités, chacune logée dans une maison individuelle ou un appartement spacieux, permet alors de faire jouer un rôle « paternel » à l'animateur-responsable de l'ensemble du village. En dehors de sa fonction de gestionnaire, celui-ci assure l'autorité et le soutien auprès de chacune des « mères » et de chacun des enfants de chacune des familles. Il discute avec la « mère » du cas de tel ou tel enfant qui pose problème et il envisagent ensemble la solution à adopter. L'encadrement est complété au niveau supérieur par un personnel d'assistantes sociales, de psychologues, pédiatres et médecins spécialistes de l'enfance et de la jeunesse fragilisée et peut bénéficier de la collaboration du juge des enfants.

Sur le plan financier, la « mère » perçoit en France, un traitement équivalent au salaire minimum que lui apporterait le chef de famille potentiel. Elle perçoit en plus les différentes allocations familiales et avantages sociaux réservés à des situations identiques dans la vie « civile ». Avec ce budget, elle doit gérer la vie quotidienne de sa famille et, comme dans une famille ordinaire, elle doit veiller à l'éducation de ses enfants et leur apporter sécurité, stabilité et affection.

L'historique des villages

En 1956, la France, à l'initiative de Gilbert COTTEAU a été le deuxième pays en Europe à appliquer les principes S.O.S. : le premier village a été fondé à Busigny (Nord). Ces principes ont rapidement essaimé dans les pays voisins jusqu'en 1959 où 20 villages étaient créés en Allemagne, Italie, Belgique, Finlande et Luxembourg.

A partir de 1963, le succès rencontré en Europe par cette formule permet d'envisager sa transplantation dans les pays du Tiers monde, en tenant compte de la diversité des structures familiales ou des collectivités familiales, fondements diversifiés des disparités ethniques et religieuses.

S'adaptant à chaque cas d'espèce, le « système S.O.S. » ne tardait pas à connaître un succès et une diffusion constants. Suite aux premiers projets lancés en Corée du Sud, Argentine, Équateur, Uruguay et la création à Munich du Fonds Hermann GMEINER, la Fédération Internationale des villages d'enfants S.O.S. est constituée à Vienne (Autriche) en 1964, soutien des associations créées en Europe pour venir en aide aux projets réalisés dans les pays en voie de développement.

Le bilan d'implantation était jusqu'en 1983 le suivant :

	Villages en fonctionnement	En construction	Nombre de pays bénéficiaires
1969.....	56	19	34
1979.....	140		62
1983.....	200		70*

(*)Amérique : 72 villages (Brésil : 12 ; Chili : 10).

Afrique : 38 villages dans 27 pays.

Asie : 49 villages (Corée du Sud : 3 ; Inde : 14).

Europe : 48 villages.

Pays de l'Est : Yougoslavie : 1 (Novi Sad) ; Pologne : 1 (Bilgora).

A l'initiative française, l'Association pour le développement des villages d'enfants S.O.S. dans le monde est fondée en 1979. Elle soutient, prend en charge ou construit des villages en Afrique et en Amérique latine. La première expérience est la réalisation du village d'Abobo-Gare dans la banlieue nord d'Abidjan (1970) suivie en Afrique par Kara (Togo) et Ouagadougou (Burkina), par Port au Prince (Haïti) et Tegucigalpa (Honduras) en Amérique latine, enfin par Choglamsar (Inde) et Pokhara (Népal) en Asie.

L'exportation de la formule « villages S.O.S. » dans les pays les plus défavorisés du Tiers monde, où l'enfance et la jeunesse souffrent le plus de la conjoncture qui leur est particulière, aggravée par

les retombées de la crise mondiale, a nécessairement exigé une adaptation, donc une modification de la ligne nette qu'elle suit en Europe où l'accueil de la fratrie de sang est en général respectée. Devant l'ampleur de la tâche, on a souvent paré au plus pressé pour sortir du ruisseau, de l'abandon, de la solitude, de la prostitution, de la délinquance, des groupes d'enfants récupérés au hasard des rues ou des décharges publiques pour leur redonner apparence humaine et substituer dans leur esprit la notion de foyer et de famille à celle de bande, de horde ou de désespoir.

Tout en conservant l'image de la structure cellulaire familiale, les villages S.O.S. ont davantage pris une dimension de foyer d'accueil, intégrés à une coopération bilatérale avec les pays où ils se sont implantés. Ainsi, ils apportent une aide à la fois directe et indirecte aux populations avoisinantes avec la création de dispensaires, de centres d'apprentissage, de jardins d'enfants, d'écoles et de centres sociaux. En dehors de la sauvegarde physique, de la sécurité, de l'éducation et de l'affection qu'ils dispensent auprès des enfants recueillis, c'est l'environnement humain des villages, voire les régions voisines, qui bénéficient de leur implantation et de leur rayonnement.

La médaille a certes un revers, rançon d'une incontestable réussite de ces opérations. Dans les pays défavorisés, le village S.O.S., émanation de l'Occident, est présumé fabuleusement riche et les jeunes enfants recueillis font souvent figure de privilégiés. Étant donné le traitement affectif et éducatif exceptionnel dont ils sont l'objet, la tentation est grande pour les responsables autochtones en place, pour des personnes plus ou moins influentes, d'exiger l'intégration dans des familles S.O.S. de jeunes membres de leur propre famille ou de leur clientèle qui n'en auraient nul besoin dans les conditions locales. Le refus, toujours catégorique en ce cas, peut être source de difficultés avec les acteurs politiques locaux.

De telles tensions demeurent cependant relativement exceptionnelles et la rapidité de diffusion de l'action des villages S.O.S. dans le Tiers monde en regard d'une lenteur plus sensible en Europe au cours des 30 dernières années, prouve qu'elle répond à un fondamental besoin de la part des pays défavorisés et qu'elle constitue une réponse tout à fait positive dans le combat contre la misère qui sévit au sein de leur enfance et leur jeunesse, alors qu'ils sont confrontés aux difficultés grandissantes de la course au développement.